

USAGES AUTORISÉS										
<b>HABITATION</b>										
			Type de bâtiment			Localisation			Projet d'ensemble	
			Isolé	Jumelé	En rangée					
H1 Logement			Nombre de logements autorisés par bâtiment							
			Minimum	4	1	1				
nombre maximal de bâtiments dans une rangée			Maximum	6	2	1				
						6				
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>										
R1 Parc										
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>										
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>			Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
			mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES			12 m			20 m				
DIMENSIONS PARTICULIÈRES										
H1 Jumelé 1 à 2 logements			6 m			12 m				
H1 En rangée 1 logement			6 m			12 m				
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>			Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES			6 m	5 m	10 m		15 m		20 %	2 m <sup>2</sup> /log
NORMES D'IMPLANTATION PARTICULIÈRES										
H1 Jumelé 1 à 2 logements			6 m	4 m			7.5 m		15 %	
H1 En rangée 1 logement			6 m	2 m			7.5 m		10 %	
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>			Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
Ru 3 E f			Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
			Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
			2200 m <sup>2</sup>	2200 m <sup>2</sup>	1100 m <sup>2</sup>		15 log/ha			
<b>MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT</b>			Pourcentage minimal exigé							
			Façade 75%		Mur latéral 75%		Tous Murs 75%			
			Enduit : stuc ou agrégat exposé		Enduit : stuc ou agrégat exposé		Enduit : stuc ou agrégat exposé			
			Enduit d'acrylique		Enduit d'acrylique		Enduit d'acrylique			
			Pierre		Pierre		Pierre			
			Bloc de béton architectural		Bloc de béton architectural		Bloc de béton architectural			
			Brique		Brique		Brique			
			Clin de fibre de bois		Clin de fibre de bois		Clin de fibre de bois			
			Verre		Verre		Verre			
			Clin de bois		Clin de bois		Clin de bois			
			Clin de fibrociment		Clin de fibrociment		Clin de fibrociment			
			Panneau de fibrociment		Panneau de fibrociment		Panneau de fibrociment			
			Matériaux prohibés :							
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>										
<b>TYPE</b>										
Général										
<b>ENSEIGNE</b>										
<b>TYPE</b>										
Type 1 Général										
<b>AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>										
Une clôture ajourée à au moins 80% ou une haie peut être implantée en cour avant à la limite du lot - article 518										
Protection des arbres en milieu urbain - article 702										